



Méthodologie et présentation des comptes

1. NOTES MÉTHODOLOGIQUES	P. 14
2. COMPTES CUMULÉS LIGUE 1 + LIGUE 2	P. 16
3. SYNTHÈSE	P. 18

LES COMPTES :

Les limites

La DNCG rappelle que les comptes qui font l'objet de la présente publication sont les comptes des SAOS/SASP consolidés avec leurs filiales, combinés avec ceux de l'association support.

Sont donc exclues de ce périmètre de combinaison les holdings et sociétés sœurs, même si leurs activités sont étroitement liées au football*. La logique du périmètre actuel est une logique juridique qui réunit les entités sous le contrôle direct de la Ligue. Mais la logique économique voudrait que l'ensemble des activités ayant un lien avec le football soient comprises dans le périmètre des comptes cumulés.

C'est dans cette perspective que le lecteur trouvera page 48 le bilan et le compte de résultat consolidé de la Ligue 1, incluant pour la première fois, et à titre indicatif, les actions de la Holding OL Groupe. Ce travail d'incorporation des Holding sera mené de manière exhaustive la saison prochaine.

Par ailleurs, les transactions (mutations principalement) internes à la Ligue 1/Ligue 2 ne sont pas éliminées. Là, c'est le raisonnement économique qui prévaut pour permettre aux comptes de refléter la valeur du portefeuille joueurs qui, dans une approche strictement comptable, seraient amputés des plus-values réalisées entre entités du périmètre Ligue 1/Ligue 2. Ces deux éléments auraient, s'ils étaient enregistrés, un impact très significatif sur les comptes publiés.

Les bilans et comptes de résultat cumulés présentés dans ce rapport sont obtenus par simple addition des chiffres des clubs présents en Ligue 1 et Ligue 2 au cours des saisons concernées ce qui implique que les variations d'une année sur l'autre intègrent l'effet de l'évolution de périmètre (ajout des clubs en accession et retrait des clubs relégués).

Un changement dans la présentation des comptes

Jusqu'à la saison dernière, on utilisait les soldes intermédiaires suivants : Contribution Compétition et Contribution Mutation définis ainsi :

Contribution Compétition : ensemble des recettes d'exploitation et subventions diminuées de la totalité des charges récurrentes d'exploitation.

Contribution Mutation : (indemnités de mutation reçues + transferts de charges) - (indemnités de mutation versées + amortissements et dépréciation des indemnités de mutation).

Cette saison, afin de mieux refléter le coût réel de l'activité compétition, les charges d'amortissement relatives aux indemnités de mutation sont désormais intégrées aux charges compétition. La Contribution Compétition à laquelle on soustrait les amortissements des indemnités de mutation devient le résultat des opérations hors mutation.

*Ainsi pour l'OL Groupe, les comptes n'intègrent que le seul combiné SASP/Association de l'OL et non les chiffres IFRS de la Holding OL Groupe et ses autres filiales. La plaquette des comptes de l'OL Groupe donne pour l'exercice 07/08 les chiffres suivants :
OL Groupe (IFRS) : capitaux propres consolidés part du Groupe (162 millions) , résultat consolidé part du groupe (20 millions) ;
Olympique Lyonnais SASP : capitaux propres détenus avant répartition du dernier exercice (27 millions), résultat du dernier exercice (13 millions).

Les données historiques ont fait l'objet du même retraitement afin de les rendre comparables.

Le format du compte de résultat se rapproche du format statutaire. Sans préjuger du caractère récurrent ou pas des plus-values sur mutation, les chiffres de déficit du résultat des opérations hors mutation pour l'exercice 2007-2008 (et les exercices précédents) incitent à réfléchir au modèle de rentabilité du football et aux risques qu'il implique les années où les plus-values escomptées ne se réalisent pas.

Comparatif après retraitement des informations sur les saisons 2006-2007 et 2007-2008

en K euros	Contribution compétition	Contribution mutation	Résultat des opérations hors mutation	Résultat des opérations mutation
2006-2007	2 473	51 855	- 128 547	182 875
2007-2008	- 112 135	155 682	- 262 375	305 922

Les abandons de créances : une pratique habituelle qui perturbe la lecture des résultats de l'exercice

L'actionnaire d'un club en difficulté dispose de deux moyens privilégiés pour soutenir son club : soit une augmentation de capital soit un abandon de créances avec ou sans clause de retour à meilleure fortune. Le résultat de l'exercice est impacté en plus par les abandons de créances ou en moins par les retours à meilleure fortune mais de manière artificielle car ces opérations ont une contrepartie dans les comptes du créancier-actionnaire. Pour ce dernier, le résultat du club se mesure avant effet de ces opérations. L'information sur ces opérations est donnée pour la première fois cette année (Cf. pages 32 et 62). Elle donne une lecture des performances des clubs contrastée par rapport à une simple vue du résultat comptable.

Choix et application des méthodes comptables : un exercice qui appelle à la prudence

La Commission réaffirme la nécessité pour les clubs de l'informer et de recueillir son avis sur les options comptables majeures qui se présenteraient à l'occasion d'opérations ou transactions nouvelles et inhabituelles ayant un impact significatif sur les comptes.

Ainsi la signature de contrats complexes comprenant des clauses dites de "signing fees", dont nous ne mettons pas en cause la justification économique, conduit à anticiper des recettes qui, en d'autres temps, auraient été comptabilisées dans les exercices ultérieurs.

Par ailleurs, il est étonnant de ne pas constater, dans les comptes de certains clubs, de provisions pour dépréciation sur la valeur globale des incorporels mutation; ni de voir dans les Annexes des comptes les tests de valeur confirmant l'absence de besoin de provisionnement. L'activation des frais de mutation est en effet une exception octroyée spécifiquement à ce secteur d'activité, ce qui nécessite en retour une grande prudence dans son application.

Le reporting DNCG

L'information figurant dans les comptes sur les flux de cash est très limitée car notre liasse de reporting manque d'éléments pour produire une information pertinente. Le format de la liasse devra être amélioré sur ce point, comme sur d'autres (tel les engagements hors bilan, l'information sectorielle). Cette refonte de la liasse sera faite en concertation avec les clubs.

Comptes cumulés Ligue 1 + Ligue 2

COMPTE DE RÉSULTAT CUMULÉ

<i>En milliers d'euros</i>	Saison	%	Saison	%	Saison	%	Saison	%
	2007/08		2006/07		2005/06		2004/05	
	40 clubs		40 clubs		40 clubs		40 clubs	
PRODUITS HORS MUTATION								
Droits audiovisuels	664 358	55 %	672 589	57 %	623 239	57 %	424 408	50 %
Sponsors - Publicité	243 527	20 %	206 368	18 %	196 569	18 %	176 268	20 %
Recettes matches	156 914	13 %	156 765	13 %	150 514	14 %	146 984	17 %
Autres produits	107 123	9 %	96 483	8 %	84 745	7 %	71 661	8 %
Subventions collectivités territoriales	38 614	3 %	45 526	4 %	41 107	4 %	42 249	5 %
TOTAL 1	1 210 536	100 %	1 177 731	100 %	1 096 173	100 %	861 570	100 %

CHARGES HORS MUTATION

Masse salariale	680 977	46 %	607 851	46 %	520 959	44 %	420 311	42 %
Charges sociales	181 422	12 %	160 623	12 %	146 645	12 %	129 956	13 %
Amort. indemnités de mutation	141 757	10 %	131 020	10 %	108 862	9 %	112 779	10 %
Honoraires d'agents	45 887	3 %	28 632	2 %	33 969	3 %	22 741	2 %
Frais de déplacement	69 193	5 %	64 710	5 %	59 917	5 %	52 170	5 %
Frais d'organisation de matches	38 406	3 %	39 046	3 %	36 472	3 %	29 887	3 %
Services extérieurs	150 707	10 %	140 608	11 %	124 315	11 %	115 537	12 %
Impôts taxes	49 079	3 %	48 659	4 %	43 280	4 %	42 560	5 %
Dotations aux amortissements	44 641	3 %	26 023	2 %	27 984	2 %	20 200	2 %
Autres charges	62 358	5 %	58 995	5 %	72 512	7 %	56 367	6 %
TOTAL 2	1 464 426	100 %	1 306 166	100 %	1 174 916	100 %	1 002 510	100 %

RÉSULTAT DES OPÉRATIONS HORS MUTATION (1 - 2)	- 253 892		- 128 435		- 78 743		- 140 940	
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MUTATION	297 439		182 761		135 280		127 953	
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS	43 547		54 326		56 537		- 12 987	
Résultat financier	264		- 4 236		- 6 757		- 3 681	
Résultat exceptionnel (autres)	3 462		21 721		5 768		- 5 098	
RÉSULTAT AVANT IMPÔT	47 273		71 811		55 548		- 21 766	
Impôt société	- 20 475		- 24 875		- 22 834		- 5 247	
Résultat net	26 798		46 936		32 713		- 27 013	

BILAN CUMULÉ

En milliers d'euros	Saison 2007/08		Saison 2006/07		Saison 2005/06		Saison 2004/05	
	40 clubs	%	40 clubs	%	40 clubs	%	40 clubs	%
Immobilisations incorporelles : indemnités de mutation	355 970	31 %	275 587	27 %	269 726	29 %	195 430	26 %
Autres immobilisations	144 645	13 %	129 130	13 %	121 573	13 %	103 815	14 %
Actif circulant	422 003	37 %	391 158	38 %	306 791	33 %	317 383	42 %
<i>dont créances sur mutations de joueurs</i>	<i>202 540</i>	<i>18 %</i>	<i>158 018</i>	<i>15 %</i>	<i>114 450</i>	<i>12 %</i>		
Disponibilités et VMP	214 389	19 %	236 365	22 %	223 599	25 %	141 192	18 %
Total actif	1 137 007	100 %	1 032 240	100 %	921 689	100 %	757 820	100 %
Capitaux propres	258 654	23 %	246 409	24 %	184 158	20 %	132 596	17 %
Comptes courants d'actionnaires	67 205	6 %	59 204	6 %	79 707	9 %	58 223	7 %
Provisions risques et charges	41 583	3 %	61 480	6 %	61 063	7 %	42 789	6 %
Dettes financières	70 151	6 %	86 034	8 %	75 663	8 %	70 110	10 %
Autres dettes	699 413	62 %	579 112	56 %	521 099	56 %	454 103	60 %
<i>Dont dettes sur mutations de joueurs</i>	<i>203 336</i>	<i>18 %</i>	<i>108 242</i>	<i>10 %</i>	<i>130 141</i>	<i>14 %</i>		
Total passif	1 137 007	100 %	1 032 240	100 %	921 689	100 %	757 820	100 %
Résultat de l'exercice	26 798		46 936		32 713		- 27 013	

N.B. : Le changement de méthode concernant les indemnités de mutation à amortir, effectué au cours de la saison 2004/2005, a nécessité un retraitement des années précédentes. Ce retraitement a été effectué au niveau de la classification comptable et non au niveau de l'évaluation des montants en jeu.

FLUX DE TRÉSORERIE

Sont présentés ci-après, quelques éléments sur les variations des flux de trésorerie des clubs :

en millions d'euros	2007/2008	2006/2007
Capacité d'autofinancement	- 89	+ 21
Variation du besoin en fonds de roulement	+ 39	- 39
Trésorerie utilisée générée par l'exploitation	- 50	- 18
Flux de trésorerie lié aux investissements	70	- 20
Flux de trésorerie liés au financement	- 42	51
VARIATION DE TRÉSORERIE	- 22	13

Il est difficile d'être certain d'avoir identifié tous les éléments susceptibles d'être retraités. Ainsi, ces chiffres ne tiennent pas compte des écarts entre l'impôt payé et la charge d'impôt, ni d'éventuels charges et produits sans effet sur la trésorerie, autres que ceux recensés par leur classement dans le compte de résultat (amortissement) ni d'éléments exceptionnels autres que les plus-values sur mutations. Ils donnent donc simplement une information sur des tendances, ce qui est déjà un progrès par rapport aux exercices précédents.

COMPTE DE RÉSULTAT ET BILAN

Le football professionnel en France gère un volume d'activité de 1,5 milliard d'euros en 2007/2008, en forte croissance sur les trois dernières saisons (contre 1 milliard en 2004/2005 soit + 50 %) dont 1,2 milliard de recettes compétition (+ 40 %) et 300 millions de recettes mutation (+ 132 %). Peu de secteurs peuvent se prévaloir d'un tel taux de croissance. Toutefois, il faut souligner l'importance de l'activité mutation qui fait certes partie de l'activité courante d'un club mais dont le poids a sensiblement augmenté au fil des années.

Les dépenses engagées par les clubs suivent un rythme élevé de progression égal à celui des recettes. Ces dépenses sont composées à hauteur de 1050 millions d'euros du coût des équipes et 414 millions d'euros de frais généraux. L'inflation des salaires et des amortissements des indemnités de mutation a été notable car en trois saisons, ce poste est passé de 68 à 71 % des recettes compétition. Ces dépenses sont peu flexibles à la baisse en cas de chute brutale des recettes (existence de contrat de travail et effet retard du poids des amortissements des incorporels liés aux mutations).

L'activité a laissé en 2007/2008 un profit avant impôt de 47 millions d'euros (3 % des recettes) et une capacité d'autofinancement qui devient négative pour un montant significatif (- 85 millions d'euros contre un chiffre positif de 26 millions d'euros positif en 2006/2007). Cette situation rendra difficile l'autofinancement des projets d'investissement et fragilise même le financement de l'activité courante tout en rappelant cependant que la situation de trésorerie des clubs est largement positive au 30 juin 2008. L'appel au marché étant quasiment impossible, seul un financement public pourra permettre la réalisation des projets de grands stades.

Pour 2008/2009, le volume d'activité est projeté stable aux environs de 1,5 milliard d'euros pour des dépenses en faible croissance laissant un résultat proche de zéro. Le montant des plus-values sur joueurs est budgété à un montant supérieur à celui de 2007/2008, année record (315 millions d'euros soit + 15 millions par rapport à 2007/2008). La récurrence de ce chiffre reste à démontrer, particulièrement sur le moyen terme. La capacité d'autofinancement reste fortement négative (- 90 millions d'euros environ).

La conséquence de ce qui précède est qu'entre le 30 juin 2005 et le 30 juin 2008, les fonds propres cumulés des clubs (fonds propres "durs" et les comptes courants d'actionnaires) sont certes, passés de 190 millions d'euros à 326 millions d'euros mais sont restés en poids relatif globalement stables:

- ils couvrent environ 90 % des incorporels joueurs,
- ils représentent 20 % des flux d'activité,
- ils totalisent entre 25 % et 30 % du total de l'actif.

L'occasion historique dans une période de croissance forte des revenus de générer les profits leur permettant de financer leur futur a été manquée.

Des actions d'amélioration de la rentabilité devraient être menées pour permettre de mieux résister aux aléas des plus-values sur mutation et des recettes de sponsoring et merchandising qui vont inévitablement subir les effets de la crise : réduction du coût des équipes, compression des frais généraux tout en renforçant les procédures et le contrôle interne dans des structures qui grandissent vite.

